



Beringen
en province
du Limbourg

Week-end de Pâques à [Beringen](#) en province du [Limbourg](#).

« *Paradis du vélo* »

Du Samedi 20 avril
au Lundi 22 avril 2019
(28 participants maximum)

Le Limbourg est la province la plus verte de Flandre.

Le Nord et l'Est sont des régions sans relief.

Au Nord s'étend la Campine limbourgeoise avec sa lande pourpre, ses plaines sablonneuses dorées, ses étangs, ses forêts et le Parc National de Haute Campine.

A l'Est coule la Meuse qui forme la frontière avec le Limbourg néerlandais. Sa capitale est Hasselt. Remersdaal au coeur de la région des Fourons est le point culminant de la Flandre avec une altitude de 287,50 m.

Meuse, Démer, Geer et Dommel sont les principaux cours d'eau.

Près de 827.000 habitants y vivent sur une superficie de 2422 km².

Le Limbourg a été élu pour la cinquième année consécutive, « Province cycliste la plus populaire de Belgique » notamment grâce à son réseau de véloroutes et 2000 km de pistes cyclables bien entretenues.

Drapeau de

Beringen

avec un ours

repris du plus

ancien blason

de la ville. (1806)



Beringen



By car - en voiture - mit dem Auto

E313 exit / sortie / Ausfahrt **26**

E314 exit / sortie / Ausfahrt **28**

Genk: 30 km / 30 min. - **Hasselt:** 25 km / 25 min.
Antwerpen: 65 km / 55 min. - **Brussel:** 80 km / 65 min.
Maastricht: 50 km / 50 min.

Public transport - transport public - öffentlicher Verkehr

 **Beringen** +  **58**

 **Beringen** +  **170**

Samedi 20 Avril 2019
« Retour dans le passé. » (41 Km).

À partir de 10 h 00 : Accueil

Installation dans les chambres et préparation de son vélo.



B&B De Kroonhoeve
Chez Henri et Marga
Kroonstraat 247
3581 Beringen
Téléphone: + 32 (0)11 744 754

De Kroonshoeve est située à Beverlo, à la périphérie de Beringen .
La ferme borde directement la forêt.

Le quartier historique de Léopoldsburg est à seulement 2 km .
Beringen est la porte d'entrée de la région minière,
une région touristique qui a énormément à offrir .

10h45 : mot d'accueil , présentation des nouveaux participants et instructions du jour.

11h00 précises :

Départ à vélo pour Beringen be-MINE (be-mijn) (6 km)



Le site minier de Beringen englobe 100 000 m² de patrimoine immobilier existant, ce qui fait de lui le plus grand site de patrimoine industriel de Flandre et un héritage unique en Europe. De tous les anciens sites miniers du Limbourg (7), il s'agit du seul site où le cœur industriel de la mine a été conservé. Le site est au pied de deux terrils. Aujourd'hui, le site est réaffecté à un projet touristique et récréatif, sous le nom de «be-MINE ».



11h30 : Visite extérieure du site et balade (à pied) jusqu'au sommet du terril.



Dans le parc d'aventures situé sur le premier terril, vous pourrez pratiquer l'escalade, grimper, glisser et explorer les alentours. Le sommet du terril est accessible via une forêt de 1600 poteaux où l'on trouve un escalier de géant, un parcours de cordes, des murs d'escalade, des tunnels dans lesquels ramper, des sentiers de promenades, et des points de vue.

Du point culminant, vous pourrez reprendre votre souffle dans le cratère de charbon, et admirer les plus beaux panoramas.

Pour les plus téméraires, un parcours VTT a été aménagé.



13h00 : Pique-nique tiré du sac au fietscafé du site .

14h00 : Poursuite de la balade (35 km)

Passage à la base de loisirs
« 't fonteintje » avec sa
tour d'observation.



Traversée du domaine militaire.
Passage à Hechtel-Léopoldsburg-Korpel.

17h00 : Douche, repos autour d'un apéro au B&B de Kroonhoeve

19h30 : Repas au restaurant situé à 2 km

Het Landerhuys
Kampweg , 65
3582 Beringen



Dimanche 21 Avril 2019

« Journée des 3 provinces » (78 ou 46 km)

07h30 : Petit déjeuner sur place au Kroonhoeve.

09h00 : Départ pour un circuit de 78 km qui peut être réduit à 46 km en rejoignant en voiture le point de passage suivant :

Parking du centre récréatif Paalse plas
Holstraat 3583 Beringen

Rendez-vous départ à 9h45 sur place pour le ralliement. (km 16)



Nous traverserons 3 provinces à savoir
[les provinces du Limbourg, du Brabant flamand et d'Anvers.](#)

La route des 3 provinces est née à Meerhout, où Edward Mertens voulait garder la mémoire des vendeurs à la criée. Ces personnages transportaient leurs marchandises à bicyclette vers des destinations proches mais parfois éloignées pour vendre du hareng, des tissus et des meubles. Parfois, ils restaient partis pendant des jours et étaient approvisionnés par des camions. Le circuit initialement nommé Leurderspad. « Route des vendeurs à la criée. »

Elle a été renommée
actuellement « Drieprovinciënroute ».



Trajet : Beringen-mijn, canal Albert, Paalse plas, Schaffen, Diest. (km 30)

11h00-12h00 : Pause et visite extérieure de Diest.



Dans une boucle formée par le [Démer](#), Diest est une petite ville entourée d'une forte ceinture de remparts, en partie conservée.

Au même titre que [Bréda](#) aux Pays-Bas, [Dillenburg](#) en Allemagne, [Orange](#) en France, Diest fut le fief de la [maison d'Orange](#) dont le représentant le plus célèbre fut [Guillaume I^{er} d'Orange-Nassau](#). Plus connu sous le nom de [Guillaume le Taciturne](#) (1533-1584), il prit la tête de la révolte des [Provinces-Unies](#) contre l'[Espagne](#). Héritier de son cousin, [René de Chalon, prince d'Orange](#) né à Diest, il fut le fondateur de la dynastie d'[Orange-Nassau](#) à laquelle appartient encore la reine [Beatrix](#), aux Pays-Bas. Le fils aîné du Taciturne, [Philippe-Guillaume](#), est enterré dans l'église Saint-Sulpice.

Le [béguinage de Diest](#), l'un des plus importants de Belgique, est particulièrement bien conservé. Les bâtiments, dont 90 maisons à persiennes de bois, datent des XVII^e et XVIII^e siècles. L'infirmerie et le couvent ont été transformés en centre culturel et quelques demeures hébergent des ateliers d'artistes et des logements sociaux.



13h00 : pique-nique au fietscafé Bosrand à Tessenderlo (km 42)



14h15 : poursuite du circuit Engsbergen, Schoot, Vorst, Tessenderlo, Deurne, Paalse plas (km 62)

15h45 : pause au fietscafé de Paalse plas où certains retrouveront leur voiture.

16h30 : dernière partie du circuit (16 km)

17h30 : Douche, repos autour d'un apéro.

19h30 : Repas au restaurant situé à 2 km.

Het Landerhuys
Kampweg , 65
3582 Beringen

Lundi 22 Avril 2019

"Traverser l'eau à vélo" (71 km)

08h00 : Petit déjeuner sur place au Kroonhoeve.

09h30 : Départ à vélo.

Trajet Koersel - Berkenbos - Houthalen - Zonhoven - Bokrijk.

12h30 : Bokrijk (km 30)

'Marcher sur l'eau est une chose qui échappera à la plupart d'entre nous, et pourtant ce sentier cyclable du nord de la Belgique est une expérience quasi-divine' écrit le magazine américain Time.



- Venez faire du vélo dans l'eau à Bokrijk: vous roulez à travers un étang au nœud 91 du réseau de pistes cyclables via une piste de vélo de 212 mètres de long et 3 mètres de large. Vous voyez, sentez et pouvez même toucher l'eau... sans vous mouiller !
- La zone naturelle [De Wijers](#) comme vous ne l'avez jamais expérimentée !
- Il ne faut pas forcément un vélo pour jouir du beau paysage d'étangs... À proximité du nœud 91 du réseau de pistes cyclables du Limbourg se trouve le nouveau centre d'information et de repos '[Zicht op de Wijers](#)'. Vous verrez au loin les bâtiments historiques du Musée en plein air de Bokrijk, avec le fameux Pigeonnier où a été installé un deuxième poste d'observation. Vous jouissez ainsi d'une vue panoramique sur les étangs.



13h00 : Repas au fietscafé Koe-Vert-Kiewit à Kiewit. (km 35)



Depuis 2017, le Koe-Vert-Café a obtenu une plume verte pour ses initiatives horeca dans ses préparations à base de produits bio, locaux et issu du commerce équitable. C'est un avantage touristique au Limbourg.

14h30 : Possibilité de prendre un train direct à Hasselt (à 15 km) pour rentrer chez vous ou de poursuivre le circuit à vélo (36 km)
Trajet : Stokrooie - Canal Albert - Heusden - Koersel - Beringen.

18h00 : Fin du week-end.

Vos guides : Geneviève et Marc



Prix de la randonnée : 160 euros

Le prix (160 €) comprend deux nuitées (draps et essuies fournis) en chambre de 2 ou 3 lits (sdb privée) avec deux petits déjeuners, un pique-nique(dimanche), un repas de midi (lundi) et deux repas du soir au restaurant.

Le prix ne comprend pas les boissons. Prévoyez de la monnaie.

Pour vous inscrire, envoyer un mail à president@randovelo.be

Un acompte de **60 €** est à payer dans les huit jours suivant votre inscription avec la mention «Pâques 2019 ».

Vous recevrez un mail de confirmation de votre inscription.

Le solde de **100 €** sera versé pour le 31 mars 2019 au plus tard.

À verser sur le compte de Rando-Vélo
Bic : TRIOBEBB - Iban BE76 5230 8027 9295

Conditions générales - Randonnées Rando-Vélo.

La participation la balade est réservée aux membres en ordre de cotisation pour l'année en cours.

Les trajets à vélo seront guidés et encadrés par des administrateurs aidés ou non par des membres de l'Asbl Rando-Vélo. Chaque participant engage néanmoins sa responsabilité et assure sa propre sécurité sur l'ensemble des parcours. Chaque participant reconnaît qu'il est apte physiquement à effectuer les difficultés prévues dans la balade et notamment des étapes journalières d'environ 70 km. Chaque participant s'engage à assurer l'une ou l'autre tâche quotidienne d'un voyage itinérant. (Rangement du logement, vaisselle, aide lors d'une panne, informations touristiques...) Il est impératif de se munir d'un vélo en bon état de fonctionnement, adapté à une randonnée de longue distance. De plus, il est recommandé d'effectuer un entretien complet de sa petite reine chez un vélociste professionnel. Chaque participant se munira d'un matériel de réparation minimum (clés pour démonter les roues, rustines ...) une pompe adaptée à la pipette et une chambre à air de rechange.

Annulation.

En cas d'annulation de la balade *par Rando-Vélo* pour n'importe quelle raison, l'inscription sera remboursée intégralement aux participants dans les 30 jours de la signification d'annulation de la balade.

En cas d'annulation de la balade *par un participant* au plus tard *30 jours avant* le début de la balade, la somme payée, déduction faite de l'acompte versé (50,00 euros), sera remboursée au participant.

En cas d'annulation de la balade *par un participant entre 30 et 7 jours* précédant le début de la balade, la somme payée, déduction faite de l'acompte versé (50,00 euros), sera remboursée au participant à raison de 50 % du prix payé par celui-ci pour sa balade.

En cas d'annulation de la balade *par un participant dans les 7 jours* précédant le début de la balade, aucun remboursement ne sera effectué.

Pour plus d'infos, vous pouvez contacter Marc Vangénéberg par tel ou par mail.

Tel. : 0475/70.00,06

[par mail](#)

